

Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

PAYSAGES EN TRANSITION

Tribune

Rénovation
énergétique et
pompes à chaleur

L'invitée

Eva Morel,
cofondatrice
de QuotaClimat

Mise au point

Idées reçues
sur la rénovation
énergétique

Paysages en transition

« **C**onsidérer le paysage comme une identité figée qu'il faut préserver de tout changement, c'est mal connaître sa définition et risquer d'aboutir à un statu quo. Compte tenu des conséquences déjà visibles de l'inaction, comme le zonage du foncier ou l'installation d'infrastructures sans penser le contexte territorial, l'immobilisme est certainement notre pire ennemi. Cependant, il faut

également éviter l'écueil d'opposer les défenseurs de la transition énergétique à ceux du paysage français. Aujourd'hui, nombre d'oppositions aux projets d'énergie renouvelable se cristallisent autour du paysage, qui a pourtant toujours évolué, naturellement ou au gré du développement des activités

humaines. Si le paysage fait appel à notre sensibilité individuelle, il n'est pas une image fixe et comporte une part collective et évolutive. Et s'il fallait le penser avant tout comme un projet ? Il nous appartiendrait alors de définir quelle société nous voulons : quels usages, quels partages, et à quelles fins nous prenons soin de nos paysages ? Son évolution serait le résultat d'un chemin emprunté ensemble. Discuter et débattre de notre paysage, c'est faire société. C'est aller de l'avant, vers plus de partages, vers une consommation en adéquation avec nos limites planétaires. Le paysage est projet, et c'est un projet indiscutablement collectif. »



ALBAN AUBERT

VICE-PRÉSIDENT DU RÉSEAU CLER
DIRECTEUR DE QUERCY ÉNERGIES

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le réseau Cler
Wikivillage,
8 rue de Srebrenica,
75020 Paris
www.cler.org

Directrice de la publication : Anne Auclair **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Julien Ferdinand, Jane Méry, Fanny Laison, Guillaume Tixier **Réalisation graphique :** Jane Méry **Secrétariat de rédaction :** Marie Pêcheur **Photos :** DR p. 2, 7, 8, 11, 12, 20 ; La Fabrique du lieu p. 3 ; Valentine Fouchet p. 10 ; Auxilia p. 13 **Dessin :** Clara Dealberto p. 4 **Photo de couverture :** Graddes/Unsplash **ISSN :** 2679-2079.



Lecture de paysage de la Sarthe
par La Fabrique du lieu



4 DOSSIER

Paysages en transition

Alors que porter la transition énergétique sur nos territoires semble plus nécessaire que jamais, une question reste centrale : comment penser ensemble la transformation des paysages et la transition énergétique ? Comment concilier le déploiement des énergies renouvelables, la sobriété énergétique et la préservation des cadres de vie ? Pourquoi les paysages sont-ils devenus un enjeu majeur des débats autour de la transition ? Quels outils permettent aux collectivités d'anticiper ces évolutions et d'associer les habitant·es aux choix qui façonnent leur environnement ? Comment faire du paysage non pas une contrainte, mais un levier pour construire des territoires plus résilients et plus désirables ? Éclairages, analyses et retours d'expérience pour mieux comprendre les liens étroits entre paysage et transition énergétique.

14 MISE AU POINT

Passoires énergétiques : trois idées reçues à déconstruire

16 ACTUALITÉS

Tribune

« La rénovation énergétique d'un logement ne concurrence pas la pompe à chaleur : elle la rend plus efficace »

Territoires

Le soin au cœur du congrès des Parcs naturels régionaux

18 L'INVITÉE

Eva Morel

Cofondatrice et secrétaire générale de QuotaClimat

ENTRETIEN CROISÉ

**JEAN-PIERRE THIBAUT**

ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES SITES ET DES PAYSAGES
ET PRÉSIDENT DU COLLECTIF
PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

**DAMIEN BOTTEGHI**

DIRECTEUR DE L'HABITAT, DE
L'URBANISME ET DES PAYSAGES
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE
L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET
DE LA NATURE DU MINISTÈRE DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE
LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Le paysage est un levier de la transition énergétique

Issus de la loi paysage de 1993, les plans de paysage sont des outils d'aménagement qui permettent aux collectivités de planifier leurs projets de territoire en y intégrant, notamment, les enjeux de transition énergétique. Comment accélérer le déploiement et l'appropriation de ces outils ?

Quel est l'état des lieux des transformations paysagères liées à la transition énergétique aujourd'hui ?

Jean-Pierre Thibault : La décennie 2000, où l'implantation des parcs éoliens et solaires a souvent obéi à l'opportunité foncier, a fait revenir le paysage dans le débat public. La transition énergétique, indispensable, s'est traduite par une série de conflits locaux. Aujourd'hui, nous vivons dans des paysages énergétiquement inefficaces, en raison d'un

zonage des activités générateur de déplacements carbonés. Ce système reflète un monde qui n'existe plus, celui des énergies fossiles abondantes et bon marché. Nous devons créer des paysages multifonctionnels.

Damien Botteghi : Une bonne intégration dans le paysage des installations de production d'énergie permet bien sûr de protéger le paysage mais aussi d'améliorer leur acceptabilité par les territoires concernés et leurs habitants.

La relation entre énergie et paysage est devenue un sujet politique, car il est vrai que, parfois, un sentiment de saturation visuelle de l'espace peut produire un sentiment de relégation. Or, même s'il existe différents niveaux de protection, il n'y a pas de « grands » ou de « petits » paysages : le respect doit être le même partout, avec une approche fondée sur la concertation.

Comment les approches paysagères peuvent-elles accélérer la transition énergétique ?

J-P. T. : La démarche paysagère est d'abord une méthode qui invite à partir des territoires, en prenant en compte leur histoire, leur géographie, et leur perception par les populations. Les solutions doivent être trouvées en cherchant l'harmonie entre les communautés humaines et le substrat écologique de leurs territoires d'implantation. Les appels à projet de l'ADEME pour les plans de paysage, auxquels s'est joint l'Office français de la biodiversité, montrent que, quel que soit le fait générateur – l'énergie ou la biodiversité –, partir du paysage est la voie à suivre pour mener des projets de transition écologique cohérents et harmonieux qui emportent l'adhésion.

D. B. : Je voudrais citer un exemple révélateur. En 2024, le Grand Prix national du paysage a été décerné au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération messine, qui s'est appuyé sur la démarche paysagère pour construire un projet de territoire – et, à terme, les documents d'urbanisme que sont les SCoT et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux – intégrant la transition écologique dans l'ensemble de ses dimensions. Et, en effet, l'accélération de la transition énergétique a besoin de planification,

car de celle-ci peut naître une cohérence. L'approche paysagère permet de fédérer l'ensemble des acteurs et de donner la parole aux citoyens.

Comment mieux articuler transitions et paysages ?

J-P. T. : Nous avons la méthode, nous avons aussi certains outils. La France est couverte à 90 % par des Atlas de paysages qui décrivent de façon illustrée et analytique les éléments et les structures de chaque unité paysagère. Nous manquons toutefois de maîtres d'œuvre : notre pays compte dix fois moins de paysagistes que d'architectes, et deux fois moins de paysagistes par habitant que nos voisins anglais ou allemands. Les maîtres d'ouvrage, et en particulier les élus locaux/locales, doivent également être sensibilisés à l'approche paysagère, ainsi que les citoyens. Les transitions écologiques et énergétiques ne fonctionneront que si elles sont appliquées territoire par territoire, avec un système de solidarité des uns avec les autres.

D. B. : Je crois beaucoup à la preuve par l'action. Des projets peuvent servir de démonstrateurs. Pour faire face aux défis à venir, comme les projets photovoltaïques au sol de grande échelle, nous devons prendre le temps d'élaborer des guides collectifs de travail, en réunissant maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, associations, énergéticiens, paysagistes et architectes. D'ailleurs, le guide pratique¹ publié par le Réseau des Grands Sites de France montre qu'il est possible de concilier enjeux paysagers et énergétiques, y compris dans des sites remarquables et très protégés. Prendre le temps du dialogue amène à trouver les bons équilibres. ●

1. Guide « Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France », Réseau des Grands Sites de France.

Le paysage : un espace de vie et de conflits

Les paysages de notre quotidien ne sont pas des cartes postales. Ils changent au rythme des saisons et des modes de vie de leurs habitant-es. Pour Lolita Voisin, paysagiste et docteure en urbanisme, cette évolution génère des tensions... et des débats qu'il faut mener démocratiquement à l'échelle locale.

Des milliers de personnes posent leur regard sur un même paysage mais que voient-elles ? Un espace de vie intime, une ressource naturelle menacée, un lieu de travail, d'échanges ou de production... Le paysage est une réalité multiple, difficile à appréhender. « Il appartient aujourd'hui à toutes et tous, et non plus à une élite économique ou culturelle comme par le passé », explique Lolita Voisin, enseignante-chercheuse à l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre-Val de Loire). Premier traité international dédié au paysage, la Convention de Florence adoptée en 2000 fixe

un cadre juridique aux politiques de paysage en Europe. Elle en donne une définition « apaisée » qui fait aujourd'hui consensus : « La perception de tous les habitants qui vivent ce territoire y est clairement prise en compte, ainsi que l'interrelation entre les caractéristiques naturelles du paysage et les activités humaines », poursuit la chercheuse.

En 2006, la ratification de cette convention en France est un marqueur de relance des politiques publiques en matière de paysage. Pas de grands principes imposés par l'État, mais des

plans de paysage qui se multiplient à l'échelle locale. Il est aujourd'hui admis qu'on ne peut pas appliquer les mêmes règles au plateau de Millevaches (nœud hydrographique important où naissent de nombreuses rivières) et au territoire des Pays de la Loire, ses châteaux, ses vignes et son attrait touristique. « Comprendre un paysage, c'est partir des lieux et des trajectoires humaines, des expériences successives et enquêter sur le temps long. L'expertise scientifique doit s'adapter à un espace précis », décrit Lolita Voisin.

Un enjeu démocratique et politique

La démarche paysagère consiste ainsi à « analyser toutes les tensions qui existent sur un territoire » et à aborder de façon transversale les différents enjeux tels que l'agriculture, l'eau, la biodiversité, l'énergie, la mobilité, le tourisme ou l'urbanisation. « Les conflits sont perpétuellement présents, entre humains et non-humains, ou encore entre intérêts individuels et intérêt général », analyse la chercheuse. Pour cette raison, « la question du paysage est politique : quel que soit le mot utilisé – paysage,



LOLITA VOISIN
ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE À L'ÉCOLE
DE LA NATURE ET DU PAYSAGE DE BLOIS

« La démarche paysagère consiste à analyser toutes les tensions qui existent sur un territoire. »

cadre de vie, territoire, espace de vie –, nous devons débattre de son avenir collectivement, démocratiquement. »

Depuis vingt-cinq ans, les plans de paysage offrent un cadre pour « faire parler les gens », conclut Lolita Voisin. Ils invitent les élu-es et les technicien-nés des collectivités locales à sortir de leur position dogmatique et de leur bureau pour décroquer leurs méthodes de travail, et à se déplacer sur le terrain avec la population pour voir au-delà des images iconiques et figées d'un territoire... Au-delà, aussi, des crispations. « En discutant du paysage, on se projette ensemble dans l'espace et le temps, et on commence à imaginer quelque chose de commun, un "autrement" désirable. » ●

LE RÉSEAU CLER CRÉE DU LIEN ENTRE ÉNERGIE ET PAYSAGE

Le réseau Cler, avec ses adhérents, est devenu au fil des ans un acteur référent sur le thème du paysage de la transition énergétique avec le soutien de l'ADEME.

2011

À l'initiative de territoires et d'acteurs pionniers de la transition, **le réseau Cler crée les Territoires à énergie positive (TEPOS)**. Ils se rencontrent, partagent le récit des changements occasionnés par leurs projets de transition énergétique et font découvrir sur le terrain l'ensemble de leurs réalisations.

2016

Lors de la Rencontre TEPOS à Kayersberg, une première lecture de paysage est proposée par **le Collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)**. Cet atelier devient récurrent lors de cet événement et permet de rapprocher les mondes de l'énergie et du paysage.

2022

Le collectif PAP et ses partenaires déclinent **la formation Destination TEPOS sur la thématique du paysage avec ÉTAPE Paysage**. Réalisée en partenariat avec l'association négaWatt et le réseau Cler, cette formation permet de spatialiser les solutions de maîtrise de l'énergie et les installations d'énergies renouvelables d'un territoire, en fonction de ses ressources spécifiques, et de se projeter dans le paysage ainsi transformé par la transition énergétique.

2024

Le réseau Cler publie, avec le collectif PAP et l'institut négaWatt, **Construire les paysages de la transition énergétique avec l'outil ÉTAPE Paysage**. Les trois structures y partagent les bonnes pratiques d'utilisation de l'outil, les retours d'expérience et les recommandations pour sa généralisation dans les territoires par les professionnels de l'énergie et du paysage.



AVIS D'EXPERTE

« Les énergies fossiles ont radicalement modifié nos paysages »



Avec la centralisation des moyens de production d'énergie, les humains ont perdu le lien qu'ils entretenaient par le passé avec l'environnement dont ils dépendaient, estime Roberta Pistoni du Laboratoire de recherche en projet de paysage à l'École nationale supérieure de paysage.

La transition énergétique leur offre l'opportunité de se reconnecter au paysage.

Comment nos besoins énergétiques ont-ils façonné le paysage français ?

Les paysages ne sont pas immuables et les enjeux de production et de consommation d'énergie les façonnent durablement. On peut citer de nombreux exemples : les moulins à vent aux Pays-Bas, ou encore le prélèvement du bois de chauffage en France qui a affecté notre environnement et mis en péril nos forêts, bien avant l'arrivée des énergies fossiles. Nous avons alors un lien plus fort et plus territorial à nos besoins énergétiques. Un lien plus dur aussi : les humains devaient

travailler péniblement pour exploiter les bois... Mais l'arrivée des énergies fossiles et fissiles a tout changé.

Quelles ont été les conséquences de ce changement de modèle énergétique ?

Des centrales thermiques et nucléaires ont été disséminées sur le territoire français et reliées à un réseau de transport d'électricité. Les lieux de production d'énergie se sont fortement éloignés des lieux de consommation. Ce lien au vent, au bois, à l'eau a été perdu et nous nous sommes un peu déconnectés du paysage environnant.

Ces nouvelles sources d'énergie ont aussi radicalement modifié nos paysages grâce à des techniques nouvelles : avec les tracteurs, nous avons remembré nos parcelles paysannes pour créer des champs plus vastes. Pour rouler en voiture, nous avons dû construire des routes, des stations-service...

Quel est l'impact de la transition énergétique ?

Vers quoi transitons-nous exactement ? Actuellement, les ressources énergétiques s'accumulent plus qu'elles ne se substituent les unes aux autres : les énergies renouvelables s'ajoutent au charbon, au nucléaire. Cependant, l'éolien ou le photovoltaïque remettent l'enjeu paysager sur le devant de la scène, avec le besoin d'implanter localement des énergies renouvelables. La question de mieux maîtriser nos consommations prend aussi de l'ampleur, impactant potentiellement la façon d'habiter et de se déplacer, et donc la façon de vivre nos paysages dans la quotidienneté. C'est l'occasion d'imaginer le paysage et ainsi de se l'approprier. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais plutôt de se projeter collectivement dans le futur. L'analyse du paysage offre un regard transversal et non sectoriel ; elle propose de

renouer avec les éléments naturels avec la volonté d'économiser les ressources. Une forme de sobriété très ancienne, que nous avons, elle aussi, perdue. ●

« L'éolien ou le photovoltaïque remettent l'enjeu paysager sur le devant de la scène, avec le besoin d'implanter localement des énergies renouvelables. »

ROBERTA PISTONI
MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE



2024

Le réseau Cler rassemble, au sein d'un comité de rédaction, vingt acteurs du patrimoine culturels et des énergies renouvelables, dont l'association nationale des Architectes des Bâtiments de France, afin de publier, début 2025, l'étude **Accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel pour des territoires durables et harmonieux**.

ACTION DE SOLAGRO

Le collectif PAP crée la **Fresque des paysages d'Afterres 2050**, en partenariat avec l'agence de paysage Initial. Cet outil d'animation permet de visualiser la transition agricole et alimentaire d'un territoire. Une mise en images qui alimente le débat et contribue à la diffusion du **Scénario Afterres 2050** de Solagro.

2025

Le réseau Cler est soutenu financièrement par l'ADEME pour organiser une série d'actions spécifiquement dédiées aux paysages de la transition énergétique. Point d'orgue, la journée **« Plans de paysage transition énergétique : méthodes et actions »** du 16 décembre 2025, qui amorce un espace de discussion permanent sur le sujet à l'échelle nationale.

ACTION DE VIRAGE ÉNERGIE

Soutenu par l'ADEME, le projet Infracuturs (Utopie, Territoires et Transitions Infrastructurales Électriques) questionne le modèle dominant du grand réseau électrique centralisé en étudiant et en imaginant des réseaux décentralisés et les imaginaires pouvant y être associés.

2026

Aux Rencontres TEPOS, le réseau Cler propose un parcours de terrain dans le Lauragais intitulé **Parcourir les paysages, une entrée pour accélérer la transition énergétique**. Un accompagnement qui illustre l'appropriation du sujet par les membres du réseau et ses partenaires.

Voyage à travers cinq paysages de la transition énergétique

Dans les territoires ruraux, dans les villes ou au sein de sites protégés, la modification des paysages par la transition énergétique est une réalité. Pour l'accompagner, les territoires choisissent différentes manières d'agir : élaboration d'un plan de paysage de la transition énergétique, recommandations paysagères, aménagements guidés par la sobriété... Tour d'horizon.

LA QUALITÉ PAYSAGÈRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

■ Territoire agricole, doté de nombreux espaces naturels et forestiers, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Vosges centrales s'est engagé à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050. « La doctrine du SCoT en matière d'énergies renouvelables pourrait être résumée ainsi : "oui au renouvelable, mais pas n'importe où et pas n'importe comment", explique Fanny Meynieu, chargée de mission. C'est pourquoi les élus ont

doté le SCoT d'un plan de paysage de la transition énergétique (PPTÉ). » Il pose quatre orientations de qualité paysagère – comme la préservation et la réinvention des paysages agricoles, forestiers et énergétiques – et six principes fondateurs de la stratégie énergétique. « L'un de ces principes relativise l'installation de nouvelles éoliennes, précise Fanny Meynieu. En contrepartie, pour atteindre notre ambition, le PPTÉ prévoit de recourir au repowering, c'est-à-dire au renouvel-

« Oui au renouvelable, mais pas n'importe où et pas n'importe comment. »

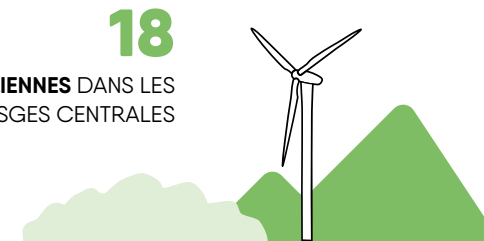
FANNY MEYNIÉU
CHARGÉE DE MISSION
AU SEIN DU SCOT DES VOSGES CENTRALES

lement du parc éolien afin de le rendre plus puissant, et d'encourager fortement le développement du photovoltaïque, aussi bien en toiture qu'au sol. » Adopté en 2022, le PPTÉ a aussi été pensé à l'échelle des habitants. Il prévoit par exemple la création d'itinéraires de découverte à parcourir à vélo ou à pied, et l'aménagement de ceintures vertes énergétiques et productives autour des villes et des villages. ●

LE MARAIS POITEVIN, UN GRAND SITE DE FRANCE QUI ANTICIPE LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

■ La double labellisation du Marais poitevin, à la fois Grand Site de France et Parc naturel régional (PNR), n'a pas empêché la production d'énergies renouvelables d'y augmenter de 35 % entre 2015 et 2020. « Nous préservons un patrimoine exceptionnel tout en intégrant la nécessité de passer à un paysage de l'après-pétrole, explique Sandrine Guihéneuf, directrice générale du PNR du Marais poitevin. Plutôt que de subir des projets incompatibles avec nos enjeux paysagers et de biodiversité, nous anticipons. » Le PNR a approuvé en 2019 un schéma de l'éolien qui définit des zones potentielles de densification, des zones de vigilance majeure et des zones d'exclusion, dont fait partie le périmètre labellisé Grand Site de France. D'autres énergies renouvelables, moins impactantes que l'éolien sur le paysage, sont développées sur ces quelque 49 000 ha, soit un quart de la surface du Parc. Des restaurants et des bâtiments publics sont passés à la géothermie, tandis que les panneaux solaires sont ponctuellement acceptés dans les bourgs protégés et aux abords des monuments historiques, s'il n'y a pas de covisibilité. « Cet enjeu a été travaillé

18
ÉOLIENNES DANS LES
VOSGES CENTRALES



35 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
PRODUITES EN PLUS
ENTRE 2015 ET 2020 AU
SEIN DU MARAIS POITEVIN

avec des architectes des Bâtiments de France, précise Sandrine Guihéneuf. Nous menons aussi des actions de sobriété énergétique à travers la création d'une filière des écomatériaux et le développement des mobilités douces. » ●

« Nous préservons un patrimoine exceptionnel tout en intégrant la nécessité de passer à un paysage de l'après-pétrole. »

SANDRINE GUIHÉNEUF
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU PNR DU MARAIS POITEVIN



PLUS DE CONFORT THERMIQUE DANS LES PAYSAGES URBAINS D'AVIGNON

■ Au sein de la Cité des Papes, la création d'une direction des paysages urbains en 2014 marque l'émergence de la prise en compte des enjeux paysagers, notamment dans le programme de renouvellement urbain d'Avignon. « *Nous voulions offrir un paysage agréable et confortable, en particulier sur le plan thermique, et que les habitants s'y reconnaissent* », indique Sébastien Giorgis, ancien adjoint en charge des patrimoines naturels et historiques, architecte, paysagiste et urbaniste de profession. Au sud d'Avignon, dans le quartier des Olivades situé près de la rocade, les travaux prévus autour de l'école comprennent la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour d'école, la création d'un parvis planté, réalisé en partie avec des matériaux issus de la démolition d'une résidence du quartier, et la construction d'un auvent reliant la cour et le parvis. « *Nous sommes aussi à l'origine de la première école construite à Avignon depuis quarante ans*, ajoute l'ancien



adjoint. *C'est une école à énergie positive qui offre un confort thermique en été et en hiver, et dispose d'une couverture végétale. Elle est exempte de ce que doit faire l'architecture contemporaine aujourd'hui.* » ●

« Nous voulions offrir un paysage agréable et confortable en particulier sur le plan thermique. »

SÉBASTIEN GIORGIS
ANCIEN ADJOINT À AVIGNON CHARGÉ DES
PATRIMOINES NATURELS ET HISTORIQUES

EN SEINE-ET-MARNE, L'ESSOR DE LA MÉTHANISATION ENCADRÉ PAR UN GUIDE D'INSERTION PAYSAGÈRE

■ Selon la Direction départementale des territoires (DDT 77), la Seine-et-Marne est le premier département producteur de biométhane de France.

« Une unité de méthanisation peut être assez visible dans des paysages seine-et-marnais plutôt ouverts. »

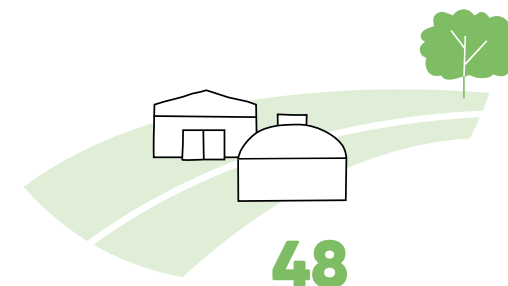
SYLVAIN CAZAUX
CHEF DU SERVICE ÉNERGIES,
MOBILITÉS ET CADRE DE VIE À LA DDT 77

48 méthaniseurs sont en fonction et produisent 1000 GWh par an. Une expansion qui impacte le paysage. « *Une unité de méthanisation peut aller jusqu'à 9 mètres de hauteur, ce qui est assez visible dans des paysages seine-et-marnais plutôt ouverts* », observe Sylvain Cazaux, chef du service Énergies, mobilités et cadre de vie à la DDT 77. En 2020, face à l'intérêt des agriculteurs, le Département et les signataires de la charte CapMétha 77 confient au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne la rédaction d'un guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation

agricole. « *Il donne des recommandations et insiste sur l'importance de se faire accompagner par un paysagiste concepteur*, décrit Sylvain Cazaux. Celui-ci va intervenir sur les différents aspects paysagers : à la parcelle, aux abords du site, à 500 mètres, à 1 kilomètre. » Distribué à chaque porteur de projet et à leurs bureaux d'études, ce guide va de pair avec une commission de facilitation qui leur permet de savoir si les installations répondent aux attentes réglementaires, notamment sur le plan du paysage. Le préfet peut refuser un permis de construire en cas de mauvaise insertion paysagère. ●

À BÉTHUNE, UN PLAN DE PAYSAGE ATTENTIF À LA SOBRIÉTÉ

■ Le PPTE de la Communauté d'agglomération (CA) de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane est l'un des rares à mettre en avant la sobriété. « *Les nouveaux élus ne voulaient pas tout miser sur les énergies renouvelables*, explique Laurence Renard, paysagiste conceptrice qui a participé à l'élaboration du PPTE de 2023 à 2026. *C'est aussi un territoire dépendant de la voiture où une partie de la population est en précarité énergétique et vit dans un bâti minier très difficile à isoler.* » Le PPTE propose ainsi des aménagements qui tendent vers la maîtrise de l'énergie foncière et dans les modes de vie. Rénovation énergétique des logements miniers par l'intérieur afin de préserver la brique, installation de panneaux solaires dans les friches et sur les toitures disponibles, ou encore développement de mobilités douces végétalisées. Organisés avec les habitants, les ateliers sobriété ont été l'occasion d'imaginer des ceintures vertes autour des villes et des villages. « *Elles permettraient de limiter l'étalement urbain et seraient connectées aux zones urbaines par des cheminements*



48

MÉTHANISEURS
EN SEINE-ET-MARNE
QUI PRODUISENT
1000 GWH PAR AN



piétons et cyclables, détaille Laurence Renard. *C'est une réponse sobre aux enjeux climatiques, environnementaux, alimentaires et de loisirs.* » ●

« Les ceintures vertes sont une réponse sobre aux enjeux climatiques, environnementaux, alimentaires et de loisirs. »

LAURENCE RENARD
PAYSAGISTE CONCEPTRICE

Passoires énergétiques : trois idées reçues à déconstruire

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

18 %

C'EST LA PART DU SECTEUR
RÉSIDENTIEL DANS LES ÉMISSIONS DE
GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE EN
2020

5,4

MILLIONS DE PASSOIRES
ÉNERGÉTIQUES DANS LE PARC
DE LOGEMENTS EN 2025

10

CE SONT LES DEGRÉS D'ÉCART
MAINTENUS ENTRE LES TEMPÉRATURES
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE GRÂCE À
UNE RÉNOVATION PERFORMANTE

Sources : www.ecologie.gouv.fr ;
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1. Étude « France, portrait social », INSEE, novembre 2021.
2. Étude « Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1^{er} janvier 2025 », Observatoire national de la rénovation énergétique, novembre 2025.
3. Feuille de route pour rénover les passoires énergétiques en dix ans, Banque des Territoires, 2020.

En 2026, les vagues de chaleur extrême qui ont déferlé sur la France ont rappelé l'inadaptation des logements. Glaciales en hiver, les passoires thermiques deviennent des bouilloires lors des canicules.

« **La surchauffe dans le bâtiment est en train de devenir un enjeu de santé publique** », soutient Damien Barbosa, porte-parole Rénovation énergétique au réseau Cler et coordinateur du collectif Rénovons. Pour Daphné Chamard-Teirlinck, responsable Transition écologique juste au Secours Catholique-Caritas France, il s'agit là d'un sujet de société majeur : « **Il faut sécuriser les financements dédiés à l'adaptation et créer une vraie politique de logement accessible à tous** ». Face à l'urgence, encore faut-il déconstruire les idées reçues qui freinent les avancées. ●

✕ IDÉE REÇUE 1

« Interdire la location de logements passoires aggrave la crise du logement »

Pourquoi cette idée persiste ?

Le gouvernement et les syndicats de propriétaires arguent qu'imposer la rénovation des passoires avant leur remise sur le marché ou interdire leur location accentuerait la crise du logement. Cette crainte s'inscrit dans le calendrier d'interdiction progressive : les logements classés G ne peuvent plus être loués depuis 2025, tandis que les F seront concernés à partir de 2028.

Ce qu'il faut savoir

« **Ce n'est pas la loi qui crée la crise du logement, c'est le refus des propriétaires de s'y plier** », insiste Damien Barbosa. En effet, les propriétaires qui ne respectent pas les règles ne font pas l'objet d'un contrôle administratif systématique : c'est principalement au locataire de saisir le juge pour obtenir la mise en conformité du logement. « **Ceux qui**

continuent à mettre des logements indécents sur le marché ne risquent rien. Il faut mettre en place des sanctions », insiste Damien Barbosa. Chaque délai supplémentaire aux propriétaires bailleurs prolonge l'exposition des locataires aux logements bouilloires. Damien Barbosa rappelle que « **les propriétaires concernés en ont souvent les moyens : une passoire énergétique en location sur deux appartient aux 30 % des ménages les plus riches** »¹.

✕ IDÉE REÇUE 2

« Il vaut mieux vivre dans un logement bouilloire que ne pas avoir de logement tout court »

Pourquoi cette idée persiste ?

Dans un contexte de pénurie de logements, « **il y a cette idée selon laquelle il vaut mieux vivre dans une passoire qu'à la rue** », explique Damien Barbosa. Autre aspect, selon Daphné Chamard-Teirlinck : « **La méconnaissance de ce que vivent les uns et les autres face à la canicule.** »

Ce qu'il faut savoir

Vivre dans une passoire thermique a des impacts sur la santé : maladies pulmonaires, troubles du sommeil et de la concentration. « **En mai 2026, pendant la première vague de canicule, de nombreuses familles avec enfants sont venues dans nos accueils de jour, car leur logement était devenu invivable** », témoigne Daphné Chamard-Teirlinck. La première pierre à poser pour rénover les logements bouilloires, c'est la modification du DPE afin qu'il intègre l'isolation des toitures et des murs, la ventilation ou l'orientation du bâtiment. Pour évaluer la décence d'un logement, le réseau Cler plaide pour la création d'un indicateur de confort d'été fondé sur un seuil de température maximale à ne pas dépasser. « **Nous avons le savoir-faire pour rénover et faire en sorte que chacun vive dans un logement décent et sans danger** », soutient Damien Barbosa.

✕ IDÉE REÇUE 3

« La rénovation énergétique n'a pas vraiment d'impact sur l'environnement »

Pourquoi cette idée persiste ?

Ce scepticisme s'appuie sur l'idée que les coûts des travaux sont jugés trop élevés au regard des bénéfices attendus, notamment à cause de l'effet rebond qui inciterait ses occupants à chauffer davantage son logement ou à faire moins attention à sa consommation d'énergie, ce qui annulerait le gain énergétique escompté de la rénovation.

Ce qu'il faut savoir

En combinant isolation, protections solaires, ventilation et systèmes performants de refroidissement ou de chauffage, la rénovation performante permet de réduire de 50 % à 80 % les consommations de chauffage d'une maison individuelle, et jusqu'à 30 000 kWh par an pour une passoire thermique². Selon Damien Barbosa, rénover 200 000 passoires par an pendant dix ans permettrait d'atteindre une réduction de 14,6 millions³ de tonnes d'équivalent CO₂ à partir de 2040. S'il peut exister un effet rebond, il ne remet pas en cause ces bénéfices : une partie des écarts entre économies théoriques et réelles peut venir des hypothèses du DPE, des conditions météorologiques, de la qualité des travaux ou encore des usages du logement. Pour les ménages les plus modestes, ce qui est qualifié d'effet rebond correspond aussi parfois à un simple rattrapage de confort, lorsque la rénovation leur permet enfin de vivre dans des conditions normales.



DAMIEN BARBOSA
PORTE-PAROLE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE AU RÉSEAU
CLER ET COORDINATEUR DU
COLLECTIF RÉNOVONS



DAPHNÉ CHAMARD-TEIRLINCK
RESPONSABLE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE JUSTE AU
SECOURS CATHOLIQUE-
CARITAS FRANCE

TRIBUNE

« La rénovation énergétique d'un logement ne concurrence pas la pompe à chaleur : elle la rend plus efficace »

Une rénovation thermique performante permet de maintenir jusqu'à 10 °C d'écart entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitation, et de diviser par trois les besoins en refroidissement, observe, dans une tribune au Monde, Damien Barbosa, coordinateur du collectif Rénovons.

Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 6 juillet, l'expert en énergies Cédric Philibert affirme que l'isolation serait devenue contre-productive face aux canicules parce qu'elle « *garderait la chaleur à l'intérieur* ». Outre que cette affirmation est contraire à la physique du bâtiment, elle relance, au moment où la France affronte sa troisième vague de chaleur en deux mois, un débat qui n'en finit pas. Les canicules étant plus fréquentes et plus intenses, faut-il encore investir dans l'isolation des logements ou miser avant tout sur les pompes à chaleur et sur la climatisation ? La question est mal posée, car elle oppose deux solutions qui ne répondent pas au même problème. Une pompe à chaleur est un formidable outil de décarbonation. En remplaçant une chaudière au gaz ou au fioul, elle permet de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre grâce à une électricité française en grande partie décarbonée. Elle constitue un levier essentiel de la transition énergétique. Cependant, une pompe à chaleur ne rénove pas un logement. Elle ne corrige ni une toiture qui accumule la chaleur, ni des murs mal isolés, ni des vitrages dépourvus de protections solaires. Elle produit du chauffage en hiver, du rafraîchissement lorsqu'elle est réversible. Elle ne réduit pas les besoins du logement : elle y répond. C'est précisément le rôle de la rénovation énergétique. Une isolation ne « garde » pas

la chaleur : elle ralentit les transferts thermiques. En hiver, elle empêche la chaleur intérieure de s'échapper. En été, elle ralentit la pénétration de la chaleur extérieure. Dire que l'isolation est devenue un handicap parce qu'il fait plus chaud revient à oublier sa fonction première, à savoir limiter les échanges entre l'intérieur et l'extérieur. Encore faut-il ne pas réduire la rénovation énergétique à quelques centimètres d'isolant, car le confort d'été repose sur une approche globale : une enveloppe performante, des protections solaires extérieures, une ventilation optimisée et des usages adaptés. ●

« La fonction première de l'isolation est de limiter les échanges entre l'intérieur et l'extérieur. »

EN SAVOIR +
Lire la tribune intégralement sur www.lemonde.fr

LE COLLECTIF RÉNOVONS

Coordonné par le réseau Cler depuis 2016, le collectif Rénovons rassemble des associations et des entreprises engagées en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la rénovation globale et performante des logements.



TERRITOIRES

Le soin au cœur du congrès des Parcs naturels régionaux

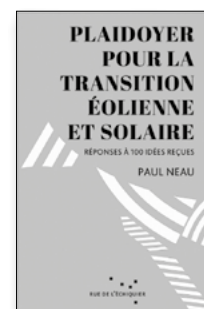
Du 21 au 23 octobre 2026, le Congrès des Parcs naturels régionaux de France réunira élus, techniciens et acteurs territoriaux autour du thème « Prendre soin de nos territoires ». Accueillie par le Parc naturel régional de Lorraine, cette édition explorera les réponses à apporter aux vulnérabilités sociales, écologiques et territoriales. En amont de l'événement, une série de podcasts donne la parole à des chercheurs, élus et personnalités qui interrogent les liens entre vivant, résilience et transition des territoires. ●

+ www.2026.congres-des-parcs.fr

EN SAVOIR +
Lire toutes nos actus sur www.cler.org/actualites

PUBLICATIONS

Démonter les idées reçues sur l'éolien et le solaire



Dans son ouvrage *Plaidoyer pour la transition éolienne et solaire. Réponses à 100 idées reçues*, Paul Neau s'attaque aux principales critiques adressées aux énergies renouvelables. S'appuyant sur des données factuelles, des réf-

férences scientifiques et son expérience de terrain, il apporte des réponses argumentées à une centaine d'affirmations récurrentes concernant l'éolien et le solaire. L'objectif : rétablir les vérités scientifiques et fournir des arguments sourcés aux citoyens en quête de solutions pérennes et concrètes au bouleversement climatique. ●

+ www.ruedezechiquier.net

L'adaptation des écoles aux fortes chaleurs



La dernière publication de la collection « S'inspirer » du réseau Sobriété, animé par Virage Énergie et le réseau Cler avec le soutien de l'ADEME, met en lumière le programme RACINE, porté par ACTEE (FNCCR), qui accompagne

les collectivités dans l'adaptation de leurs écoles aux canicules. Ce retour d'expérience montre comment des solutions passives, des aménagements sobres et une meilleure organisation des usages permettent de limiter les surchauffes dans les salles de classe, sans recourir systématiquement à la climatisation ou à des travaux lourds. ●

+ www.cler.org/publications

EN CHIFFRES



58 PARCS NATURELS RÉGIONAUX MAILLENT AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE FRANÇAIS

« Un manque d'informations sur le climat crée des conditions favorables à la désinformation »

Cofondatrice et secrétaire générale de l'association QuotaClimat, Eva Morel interpelle les rédactions et les journalistes sur la nécessité d'améliorer le traitement de l'information environnementale.



EVA MOREL
COFONDATRICE
ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DE QUOTACLIMAT

Quelles sont l'origine et la mission de QuotaClimat ?

J'ai créé QuotaClimat en 2022 avec Anne-Lise Vernières et Lola Morel. Nous travaillons comme collaboratrices parlementaires et avons été frappées, alors que venait de sortir le dernier rapport du GIEC, par le manque d'appropriation des questions environnementales par les élus. Pour mobiliser davantage les décideurs politiques, il nous a semblé que les médias constituaient un levier important. Le baromètre de l'Affaire du siècle révélait qu'en pleine campagne présidentielle, les questions climatiques représentaient moins de 5 % du temps de parole. Nous avons publié une tribune appelant les rédactions de l'audiovisuel à consacrer 20 % de l'espace disponible au climat et à la biodiversité. D'où notre nom. Aujourd'hui, nous travaillons sur trois axes principaux : la production de données, au sein de l'Observatoire des médias sur l'écologie ; le plaidoyer, pour faire évoluer les pouvoirs publics, les acteurs politiques et la société civile, en France et à l'international ; et l'interpellation sur les réseaux sociaux, pour signaler

des informations pertinentes, ou dénoncer un traitement inapproprié. Nous cherchons ainsi à inciter les médias conventionnels à produire une information environnementale de qualité, en utilisant les réseaux sociaux pour leur donner un avantage ou un risque réputationnel.

En quoi la question du climat souffre-t-elle d'un manque d'information de qualité ?

Moins on informe correctement, plus on laisse libre cours à l'invisibilisation et à la désinformation. De multiples acteurs tirent profit des carences de compréhension ou des déficits d'information pour pousser des narratifs de désinformation : je pense notamment aux professionnels de secteurs très carbonés, mais aussi à ceux qui diffusent des contenus chocs pour tirer profit de l'économie de l'attention. Enfin, il y a les intérêts opportunistes d'ingérences étrangères ou de partis politiques qui profitent d'événements climatiques extrêmes pour occuper le devant de la scène. Les dernières canicules en offrent un bon exemple : présenter la climatisation comme l'alpha et l'oméga

de la réponse à la crise occulte les solutions collectives d'adaptation et l'importance de la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Cette posture caricaturale permet d'occuper l'espace médiatique mais fait totalement l'impasse sur le débat public.

Comment, dans le contexte de l'élection présidentielle à venir, lutter efficacement contre la désinformation et remettre les enjeux climatiques au cœur du débat politique ?

Les médias semblent aujourd'hui peu mobilisés par les questions environnementales et rechignent à s'engager à leur donner plus de place... À l'annonce de la publication prochaine d'un plan national sur l'accès à l'information sur l'environnement et le climat, nous avons adressé au Gouvernement 17 propositions pour faire en sorte que ce plan soit assorti de mesures concrètes. Une information de qualité est indispensable : la contradiction en direct est très efficace contre la désinformation. Par ailleurs, nous avons développé un dispositif de détection des narratifs de désinformation en ligne (voir lien ci-après) pour les endiguer le plus

en amont possible de leur diffusion. Nous devons aussi améliorer la régulation. En France, nous saisissons l'Arcom dans des cas patents de désinformation climatique, et le Conseil d'État quand celle-ci refuse, par exemple, de sanctionner la diffusion par CNews de propos remettant en cause l'origine humaine du réchauffement climatique. Il faudrait un cadre de régulation à l'échelle européenne pour lutter de manière coordonnée et dissuasive contre la manipulation de l'information. Enfin, la formation sur les sujets climatiques des journalistes, mais aussi de la population générale, demeure un enjeu majeur. ●

➤ www.quotaclimat.org et www.droitainfo.org

BIO

2020
Master of Environmental Policy, Concentrations in Agriculture and Diplomacy, Science Po Paris, mention *summa cum laude*

2022
Fonde QuotaClimat

2024

Constitue un groupe de travail avec des représentants de huit groupes parlementaires qui dépose une proposition de loi pour améliorer le traitement médiatique des enjeux environnementaux

PARCOURS

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire !

En cette première année de mandat municipal, le réseau Cler lance, avec ses partenaires, une 3^e édition du parcours « *Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire !* » L'objectif ? Outiller les élus locaux sur toutes les filières d'énergies renouvelables et leur planification. Un parcours pédagogique gratuit, composé de quatre modules 100 % en ligne du 8 octobre au 10 décembre 2026.

📱 **Inscrivez-vous en scannant ce QR code !**



NOS TEMPS FORTS EN 2026

DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE
DANS LE PAYS LAURAGAIS

16^e Rencontres des Territoires à énergie positive

Cap vers l'Occitanie pour l'événement phare du réseau TEPOS. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

LE 18 NOVEMBRE 2026 PARTOUT EN FRANCE

Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est coordonnée par la Fondation pour le logement des défavorisés et co-organisée par le réseau Cler et 18 autres organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique. L'objectif : mobiliser et sensibiliser aux enjeux de la précarité énergétique.

LE 26 NOVEMBRE À PARIS

Rencontre des acteurs engagés contre la précarité énergétique

Le réseau RAPPEL organise sa 20^e rencontre des acteurs engagés contre la précarité énergétique. Un temps fort du réseau pour prendre de la hauteur sur les enjeux, nourrir les pratiques professionnelles et se rebooster grâce à la force du collectif !

📱 **www.cler.org/rendez-vous/agendas**

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et à alimenter !

EN SAVOIR 📱 : www.cler.org/outils/offres-emploi